



Parc
Jean-Drapeau

OFFRE D'EMPLOI

La Société du parc Jean-Drapeau
est présentement
à la recherche de candidatures

ASSISTANT.E-RESPONSABLE AUX LOCATIONS

2 Postes temporaires (temps partiel) – cadre auxiliaire

Travailler pour un grand parc urbain, au cœur du fleuve, vous offrant la chance de vous évader chaque jour dans différents univers... ça vous parle? Le parc Jean-Drapeau, c'est 268 hectares de liberté, de plein air et d'expériences qui allient nature, loisir, histoire, patrimoine, art public, culture et sport.

En travaillant avec nous, vous aurez la possibilité de contribuer à un grand projet de société, au sein d'une organisation en pleine transformation qui célèbre ses héritages, innove en matière de développement durable et offre une diversité d'activités individuelles et collectives.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

L'assistant.e-responsable aux locations assure la mise en place, le bon déroulement et l'évaluation des locations de salles et des sites sous sa responsabilité. Il ou elle maintient une bonne communication avec ses collègues et représente la Société pour toutes les demandes provenant des clients.

RESPONSABILITÉS

- Assurer la supervision des événements privés;
- Participer au suivi des différentes étapes liées à la location des salles et des sites;
- Évaluer auprès des clients (locataires ou promoteurs) la qualité du service à la clientèle et effectuer des recommandations aux services concernés pour améliorer le service-client;
- Effectuer l'accueil des clients et les informer des règlements;
- Répondre aux besoins logistiques pour chaque location et événement sous sa supervision;
- Procéder à l'inspection du matériel et de tout équipement requis par le client avant l'événement;
- Prendre des décisions quant aux locations et événements pour en assurer le bon déroulement;
- Être responsable de l'inspection des salles et sites de location, avant, pendant et après les événements, puis valider les ententes prises entre les parties;
- Transmettre les particularités pertinentes concernant les sites de location sous sa responsabilité à ses collègues, aux services concernés et aux clients, si nécessaire;
- Soutenir l'équipe du développement commercial dans les tâches administratives;
- Effectuer des visites avec la clientèle des espaces locatifs;
- Effectuer des rapports journaliers concernant chacune des locations sous sa responsabilité.

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales ou toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente peut être considérée;
- Bilinguisme essentiel;
- Permis de conduire valide;
- Disponible à travailler jour, soir, nuit, fin de semaine;
- Expérience en service à la clientèle, essentiel;
- Expérience en banquets, restauration ou hôtellerie, un atout.

PROFIL RECHERCHÉ

- Approche dédiée au service à la clientèle;
- Fortes habiletés interpersonnelles;
- Disponibilité et flexibilité (liées à l'horaire de travail);
- Autonomie et diplomatie;
- Capacité à gérer les priorités et le stress;
- Débrouillardise;
- Souci du détail.

CONDITIONS

- Horaire selon le calendrier des locations de salles et de sites
 - ✓ Moins de 30 h pour la basse saison;
 - ✓ Entre 20 h et 40 h durant la haute saison (mai à septembre);
- Salaire horaire de 23,97 \$

TRAVAILLER AU PARC, C'EST...

- Apprécier un environnement de travail unique, en plein cœur d'un grand parc urbain;
- Profiter d'un accès gratuit aux installations sportives (plage Jean-Doré, Complexe aquatique, salle de musculation), avec la possibilité d'assister aux grands événements se déroulant sur le site;
- Se rendre facilement au travail, situé à 5 minutes du centre-ville Montréal et accessible notamment en transport collectif;
- Contribuer au bien commun, à la transition écologique et à l'innovation en gouvernance.

Pour joindre notre équipe et contribuer à la réalisation de la mission du Parc, posez votre candidature via notre site Internet : www.parcjeandrapeau.com/emplois/

Constituée par la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau a pour mission de conserver, d'aménager, de mettre en valeur et de développer ce grand parc urbain public, de veiller à la saine cohabitation des activités qui s'y déroulent et d'assurer sa pérennité pour les générations actuelles et futures.